



GOLF DE LAVAUX

# INFORMATIONS DESTINÉES AUX NOUVEAUX MEMBRES

## 1. Accès aux installations

En votre qualité de membre du Golf de Lavaux vous avez accès aux parcours 6 et 18 trous de manière illimitée ainsi qu'aux zones d'entraînement. L'accès aux parcours nécessite une réservation auprès du secrétariat ou directement via l'application Albatros disponible sur tous les smartphones.

L'état des installations est mis à jour tous les jours avant 9h00 et consultable sur notre site internet [www.golflavaux.ch](http://www.golflavaux.ch) ou directement sur l'application Albatros.

Pour des raisons de maintenance, le parcours 18 trous est fermé jusqu'à 12h00 deux lundis par mois et le practice est fermé les mercredis matin jusqu'à 12h00.

## 2. Practice

Les membres peuvent obtenir des balles de practices soit en achetant des jetons soit au moyen d'une carte rechargeable. Cette carte nécessite le paiement d'un dépôt de CHF 20.-. Le prix des balles est fixé à CHF 2,50 pour les membres soit 50% du prix visiteurs.

## 3. Vestiaires

Les membres peuvent, dans la mesure des disponibilités, louer un casier vestiaire pour un montant annuel de CHF 55.-. Les membres bénéficient de vestiaires réservés aux membres.

## 4. Caddy-room

Les membres peuvent dans la mesure des disponibilités, et sur demande auprès du secrétariat, faire stocker leur matériel dans le caddy-room au prix de CHF 50.-/an pour un chariot manuel et CHF 120.-/pour un chariot électrique. Le caddy room est ouvert de 7h30 à 22h00 et nos caddy-masters s'occupent de ranger les chariots entre 7h30 et 12h00 puis de 13h30 à 19h00.

## 5. Restaurant

L'accès au restaurant se fait librement et dans le cadre fixé par le restaurateur. Le restaurant étant également ouvert au public, nous conseillons vivement de réserver. Priorité est toutefois donnée aux golfeurs et aux événements du Club. Les membres s'acquittent en début d'année d'une avance restaurant obligatoire, ils peuvent par la suite recharger leur compte s'ils le souhaitent.

## 6. Carte MiFare

Les membres reçoivent une carte MiFare (sans contact), qui leur permet d'obtenir des balles au practice, d'utiliser leur compte au restaurant ou encore de faire un check-in au départ du parcours.

## 7. Réciprocités

Nos membres bénéficient de gratuités ou de tarifs attractifs dans différents clubs partenaires. Cette liste est disponible sur notre site internet : [www.golflavaux.ch](http://www.golflavaux.ch) → Le Club → Accords de réciprocités ou Private Partner Golf

## 8. Avantages

- Accès à 9 parcours complémentaires gratuitement grâce au Private Partner Golf (PPG),
- Jetons de practice à CHF 2,50 au lieu de CHF 5.-,
- 10%\* pour vos achats au pro-shop du Golf de Lavaux (*hors soldes ou promotions*),
- 10%\* sur tout l'assortiment et examen de la vue offert auprès de Müller Janz Opticien à Vevey (*hors soldes ou promotions*),
- 10%\* pour vos achats auprès de Golf Center Lausanne à Crissier (*hors soldes, promotions ou ateliers*),

- 10%\* sur les abonnements club & spa Le Mirador Resort & Spa, et finance unique d'entrée offerte d'une valeur de CHF 500.-.
- Nestlé shops : 10%\* de réduction sur toute la gamme de produits des magasins Nestlé Shops, y compris sur les capsules Nespresso / 20%\* de réduction sur toutes les machines Nespresso / 25%\* de réduction sur tous les accessoires Nespresso.

*\*Sur présentation de la carte Swiss Golf uniquement.*

## **9. Sections**

Le club compte 3 sections : Seniors, Dames et Juniors. Les membres peuvent s'adresser auprès du secrétariat afin de faire leur demande d'inscription. Les sections se gèrent de manière indépendante.

## **10. Informations**

Le Club communique les diverses informations par le biais de sa newsletter, du panneau d'affichage et du site internet.

## **11. Etiquette**

Le Golf de Lavaux prône le respect de l'étiquette tant sur le parcours qu'à l'extérieur. A cet effet, nous rappelons que sur le parcours il convient de relever les marques de pitch, de ratisser les bunkers et de replacer les divots et de faire attention aux autres utilisateurs. En dehors du parcours, la courtoisie et le respect entre tous les intervenants sont de mise.

## **12. Accès parcours**

L'accès au parcours se fait sur réservation uniquement. Celles-ci se font soit online via l'application Albatros Online ou par téléphone. Avant d'accéder au parcours il convient d'annoncer son départ en faisant un « check-in » au moyen de la carte MiFare ou directement dans l'application.

## **13. Parking**

Les voitures doivent être garées sur les places définies. Il n'est pas autorisé de se garer sur le bord de la route communale ni dans les champs adjacents.

*Version de mars 2022*